

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	9 fr.	16 fr. 50	30 fr.
Autres départements	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 50
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 50
RÉCLAMES 3 ^e page	2 fr. 50
» 2 ^e page	4 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Le rapprochement économique qui préparera le rapprochement des cœurs est dans les vœux des gouvernements allemand et français. — Comment le bolchevisme assure l'affranchissement des travailleurs.

L'actuelle campagne électorale nous révèle l'électeur français sous un aspect assez nouveau. Il s'intéresse beaucoup plus qu'autrefois aux questions de politique étrangère. Il y apporte une attention qu'il ne lui accordait guère auparavant. Et ce changement vient surtout de ce qu'il a compris et senti que les nations sont dépendantes les unes des autres et que la condition nécessaire à tout progrès c'est la sécurité.

Et c'est à ce souci qu'obéissent les hommes d'Etat de tous pays en donnant à ces problèmes la plus grande place dans leurs discours publics. Nous avons vu, à quelques jours de distance, M. Streesehan à l'Hôtel Adlon et M. Poincaré à Carcassonne exposer leurs vues sur l'organisation internationale de la paix.

Le ministre allemand s'est soigneusement gardé de mêler la question de l'occupation de la Rhénanie et celle du régime de la Sarre aux opinions qu'il a exprimées sur le désarmement. C'est surtout de cette question qu'il a entretenu ses auditeurs.

Il a insisté sur ce fait que l'Allemagne ne réclame pas le désarmement universel, total et immédiat, qu'elle aspire à un désarmement gradué et, invoquant le caractère moral et juridique de la question, il a appelé de ses vœux l'heure où l'esprit de Locarno inspirerait toutes les conversations internationales. Ensuite il a protesté contre l'intention qu'on prête à l'Allemagne de mettre les grandes puissances en présence de cette alternative : « Si vous ne désarmez pas, j'arme de nouveau ! » Non, il se borne à dire aux puissances : « Je vous demande de désarmer parce que vous en avez pris l'engagement et que j'étais en droit de l'enregistrer. »

Il reconnaît donc que le désarmement ne s'obtient pas les armes à la main et qu'on ne poursuit pas la paix avec des menaces de guerre. Les nationalistes allemands sont d'ailleurs furieux contre lui et c'est un signe favorable à enregistrer.

A ces déclarations ont répondu celles de M. Poincaré, plus catégorique encore que le ministre allemand. Il a dit carrément :

« On n'aura jamais à nous reprocher un acte, ni un geste, ni une parole qui soit insuffisamment pacifique. Nous avons tous assez souffert de la guerre pour la détester, et pour écarter, d'un ferme propos, tout ce qui risquerait de la ramener. Ceux qui nous accusent d'arrière-pensées sont des calomnieux ou des insensés. »

Puis il a rappelé que la France, après avoir amicalement réglé un différend avec l'Espagne, s'apprete à procéder de la même façon pour assainir l'atmosphère entre elle et l'Italie. Ensuite, passant du domaine politique à l'économique, il a terminé son développement par cette éloquente apostrophe :

« En tout cas, aucune Nation n'a plus que nous, le sentiment de la solidarité économique qui unit étroitement tous les peuples du monde. Loin de songer à nous isoler, nous avons donc la ferme résolution de travailler de plus en plus à un rapprochement universel des esprits qui préparera et assurera un jour le rapprochement des cœurs. Je ne sais si ce jour est proche ou lointain, mais si lointain qu'il soit, nous devons à l'humanité, nous nous devons à nous-mêmes, en attendant qu'il se lève, de l'appeler de tous nos vœux et de chercher à écarter les nuages qui le pourraient assombrir. »

Voilà donc amorcée par M. Poincaré lui-même — et non plus seulement par M. Briand — cette politique de rapprochement qu'on a tant difflamée et si basement. Elle s'impose comme une nécessité vitale aux esprits les plus réfléchis.

...Mais tout de même M. Poincaré fera bien de se méfier. Un de ces jours la presse nationaliste l'accusera de « faire le jeu de l'Allemagne ! »

Informations

Conférence bancaire à Paris

Le Financial News annonce que la Banque d'Angleterre déléguera M. Stewart pour assister à la conférence qui réunira prochainement à Paris les directeurs des services économiques des banques centrales et notamment de la Banque fédérale de réserve de New-York et de la Reichsbank, sous la présidence de M. Quesnay.

Le journal ajoute qu'on envisagera probablement à cette conférence, l'établissement d'un service international d'informations entre les banques centrales en vue d'une coopération étroite de ces établissements.

La guerre « hors la loi »

Le ministre des affaires étrangères, M. Kellogg, a déclaré que la France et les Etats-Unis soumettaient la question de la renonciation à la guerre aux gouvernements briannique, allemand, italien et japonais, afin de pouvoir élaborer un traité acceptable pour tous, car si le pacte pour la mise de la guerre hors la loi était rédigé sans une consultation générale, un ou plusieurs pays pourraient refuser de le signer.

Grèce et Turquie

La rivalité séculaire de la Grèce et de la Turquie dans le Levant, principalement sur mer, semble vouloir se terminer d'une façon satisfaisante.

Tewfik Rouchdy bey vient de rentrer en Turquie après avoir rencontré M. Michalacopoulos sur les bords du lac Léman.

D'après le correspondant de l'United Press, il est question d'entamer entre les deux pays des négociations pour arriver à un pacte de non agression.

Le même correspondant croit savoir que le ministre turc est en faveur d'un traité conduisant à une limitation des armements navals aussi bien qu'au règlement de toutes les revendications causées par le transfert des populations de Turquie en Grèce et vice-versa, conformément au traité de Lausanne.

Les comitatifs

Les autorités grecques ont été avisées qu'un grand nombre de petites bandes de comitatifs prépare une attaque continue contre la frontière gréco-bulgarique pour la fin d'avril. On déclare qu'au même moment, d'autres bandes attaqueront de la même façon les frontières serbe et bulgare. Les autorités militaires se mettent en mesure d'être prêtes à toute éventualité.

Document historique

La revue les Archives rouges, qui paraît à Moscou, publie dans son dernier numéro un document historique jusqu'ici complètement inconnu. C'est la lettre adressée par le grand-duc Nicolas Mikhaïlovitch à Kerinsky, lettre par laquelle il lui annonce le renoncement de tous les grands-ducs au trône de Russie, ainsi qu'à tous les biens appartenant à la couronne.

Ce document est daté du 9 mars 1917, une semaine après l'abdication de l'empereur Nicolas II.

Doux pays

Devant le tribunal suprême de l'Ukraine vient de commencer le procès de six officiers et d'un certain nombre de sous-officiers et hommes de la police inculpés d'avoir fait de la torture un système régulier à l'égard des détenus et d'avoir terrorisé les 13.000 habitants de Chuguev au lieu de les protéger.

Les procédés de tortures employés par ces policiers et par leurs chefs consistaient notamment à étrangler lentement leurs victimes et à leur arracher les cheveux.

Au Maroc

Un djich qui s'attaquait à des Ait Shokman soumis, a perdu deux hommes. Trois téléphonistes et un adjudant, tombés dans une embuscade tendue au défilé de Tazzagourt, ont été assassinés le 7 avril. Nos troupes poursuivent les assassins.

En avant de nos lignes, les M'Gouna, tribu du versant sud de l'Atlas, s'attaquant à un fort parti de djicheurs Ait Atta, ont réussi à leur tuer neuf hommes et à leur enlever cinq fusils.

Contre la vie du Mikado

Une grande sensation a été causée dans tout le Japon par la découverte d'un complot dirigé contre la vie du mikado. 1.013 communistes ont été arrêtés et accusés de complicité dans le complot. La police japonaise ne doute pas que le mouvement ait été dirigé de Moscou, car au cours des récentes élections générales, elle a découvert que les radicaux recevaient de l'argent de Russie soviétique. Les autorités considèrent l'affaire comme très sérieuse.

En Chine

La campagne contre les Français continue de plus belle à Hankéou et la presse nationaliste, dirigée par le général Hon, demande à cor et à cri que la France abandonne à son tour sa conces-

LES AIGUILLES DE FIGEAC

LES AIGUILLES DE FIGEAC

LES AIGUILLES DE FIGEAC

LES AIGUILLES DE FIGEAC

NOS ÉCHOS

D'un adjectif à l'autre.

D'un adjectif à l'autre.

LES AIGUILLES DE FIGEAC

LES AIGUILLES DE FIGEAC

PAGES FIGEACOISES

LES AIGUILLES DE FIGEAC

Chronique Electorale

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

FACE A FACE

PROGRAMMES ET CANDIDATS

En politique, le zéro ne compte pas

C'est une remarque à faire. Les adversaires de M. Crabol attaquent sa candidature de tous côtés, hors sur son programme... Il semble tout de même que pour un député cela doive avoir quelque importance. C'est ce que pensent les électeurs, ce n'est pas ce que font les adversaires de M. Crabol.

Il se rassurent des ragots de portière; ils s'acharnent sur des potins ridicules à peine dignes d'alimenter la conversation de commères et dont ils font la substance et la moelle de leur campagne... S'ils jugent celle-ci digne de leur candidat, c'est leur affaire. En tout cas, elle n'est pas digne des électeurs.

Mais dans l'arrondissement de Cahors il y a peut-être une raison particulière à cette attitude. Ils craignent, s'ils parlaient du programme de M. Crabol, qu'on leur parle de celui de M. Delpont...

Or, ils n'y tiennent pas du tout. Et la preuve c'est qu'on ne sait encore rien du dit programme. Personne n'en a entendu parler. Il n'en a jamais été question. Que représente M. Delpont? Que pense-t-il des grands problèmes du jour?... Il n'en dit rien. Cela équivaut exactement à ce qu'il en pense!

Il demande aux électeurs de voter pour lui. Ce qu'il leur réclame c'est plus encore que la confiance dans la nuit. C'est la confiance dans le néant.

Voilà pour son programme. Voici pour sa personnalité.

Car si les défenseurs de M. Delpont sont prudents de ne pas discuter le programme de M. Crabol, ils le sont moins de le mettre en cause personnellement.

Cela oblige à des comparaisons et c'est tant pis pour leur candidat.

On ignore pas, parbleu, que M. Delpont est un brave homme, une excellente pâte d'homme et qu'il ne ferait pas de mal à un rhinocéros. On sait qu'il est aussi bien garanti contre le surmenage cébral qu'un manchot contre celui du travail manuel...

Cela nous rassure sur son sort personnel. Cela ne rassure pas les électeurs sur le sort de leurs intérêts que M. Delpont aurait la charge de défendre.

A quoi bon insister? Ce petit parallèle a pour but de souligner ce que tout le monde constate. D'un côté, il y a un programme, une doctrine, des idées et quelqu'un pour les soutenir. De l'autre, il n'y a rien.

Les électeurs auront à choisir en se rappelant qu'il n'est pas comme dans les mathématiques: le zéro ne compte pas!

LES RÉUNIONS DE M. CRABOL

Dans le canton de Catus

M. Jules Crabol, candidat du parti républicain radical, a commencé sa tournée de réunions publiques dans le canton de Catus.

A Pontcirac, il a été reçu par le Maire, M. Vialard, qu'entouraient de nombreux électeurs. M. Vialard a souhaité une cordiale bienvenue à M. Crabol dont le programme a été fort applaudi. Il a fait un appel chaleureux en faveur de sa candidature et l'a assuré d'une très belle majorité dans sa commune.

A Lherm, en l'absence de M. Bessou, maire, excusé, M. Courz, adjoint, a fait l'éloge de M. Crabol, enfant de Cahors et collaborateur du Président de la République, et a exhorté ses administrés à voter pour lui, convaincu que nul autre candidat n'était aussi capable de servir utilement les intérêts de l'arrondissement. Les très nombreux électeurs présents ont accueilli avec la plus grande faveur l'exposé du programme de M. Crabol.

Aux Junies, c'est devant un très grand nombre d'électeurs que M. Solmiac, Maire et Conseiller général, souhaite la bienvenue à son ami M. Crabol. Il énumère les titres du candidat du parti radical auquel il est lui-même fier d'appartenir et dont il souhaite le succès. Les déclarations démocratiques de M. Crabol sont unanimement applaudies et, à diverses reprises, M. Solmiac donne le signal des bravos.

A La Masse, section des Junies, où M. Solmiac a tenu à l'accompagner, le programme du candidat des républicains est fort applaudi. Une question courtoisement posée, permet à M. Crabol de préciser qu'il n'envisageait jamais de pacte électoral qu'avec des républicains défenseurs de la propriété individuelle et partisans de la politique de M. Poincaré.

A Labastide-de-Verl, M. Labro, maire, préside une importante assemblée où se sont donné rendez-vous presque tous les électeurs de la commune et où se sont présentés de nombreuses dames. L'exposé énergique de son programme de progrès social, de justice fiscale et de défense économique vaut à M. Crabol de très vifs applaudissements.

Deux contradicteurs locaux exposent leurs théories communistes faisant presque un reproche à M. Crabol de ne pas être des leurs, répondant ainsi aux calomnies qu'un concurrent s'efforce en vain de répandre sur le compte du candidat du parti républicain radical.

M. Crabol, après avoir fait connaître qu'en accord complet avec son ami, le député Barthe, il sera le défenseur vigilant des intérêts des cultivateurs, adresse un vibrant appel à tous les Républicains depuis les plus modérés jusqu'aux plus avancés pour assurer le 22 avril le défilé des partis de régression sociale et le triomphe des principes démocratiques.

M. Jules Crabol, candidat des républicains, a poursuivi mardi ses réunions publiques dans le canton de Catus.

A Calamane, M. Ribles, Maire, président et les nombreux électeurs présents ont réservé un accueil très cordial à M. Crabol.

A Nuzéjouls, la réunion était présidée par M. Cammas, Maire. Un très grand nombre d'électeurs assistaient à la réunion; l'exposé du programme démocratique de M. Crabol, fut vivement applaudi.

M. Calmon, qui arriva à l'improviste, prononça à son tour quelques paroles, en insistant sur la nécessité de l'union de tous les Républicains, pour vaincre les partis de droite.

A Mechmont, c'est M. Amadiou, adjoint, qui préside; les électeurs présents sont nombreux, et ils applaudissent très vivement M. Crabol, lorsqu'il promet d'être au Parlement, l'actif défenseur des travailleurs des champs, et de tâcher de faire aboutir les justes revendications formulées en leur nom, par l'Entente Paysanne.

A Gignacac, le Maire, M. La Borde, préside une importante assemblée, qui écoute avec la plus vive attention le programme de M. Crabol, en faveur de la défense des intérêts agricoles, et de la sauvegarde de notre épargne. Respectueux de toutes les libertés, M. Crabol apportera son plus actif concours à M. Poincaré, pour l'aider à achever le redressement national.

A St-Denis-Catus, les électeurs sont très nombreux, ils font un succès à M. Crabol, surtout lorsque désignant le portrait du Docteur Rey, qui occupe la place d'honneur dans la mairie de St-Denis, il promet de le prendre comme modèle, et de servir à son exemple, de toutes ses forces, la République et l'Agriculture.

A Catus, la salle de la mairie est comble, lorsque M. Delpoch, Maire, ouvre la séance. Il fait l'éloge de M. Crabol, enfant de Cahors, collaborateur du Président de la République, tout à fait qualifié pour représenter notre arrondissement à la Chambre des Députés.

L'exposé du programme démocratique de défense agricole, de justice fiscale et de progrès social de M. Crabol, est écouté avec la plus vive attention, et interrompu seulement par de vigoureux applaudissements.

Répondant à une question, M. Crabol précise qu'il s'efforcera de faire donner satisfaction aux revendications légitimes des anciens combattants, non pensionnés.

L'accueil que lui ont réservé mardi les électeurs des communes visitées dans le canton de Catus, autorise M. Crabol à escompter, pour le 22 avril, une très belle majorité.

A Castelfranc, le Docteur Rougier lui apporte l'appui de sa présence.

M. Jules Crabol, candidat des Républicains, a terminé, lundi soir, par Castelfranc, sa tournée de réunions publiques dans le canton de Luzech.

Le Docteur Rougier, Conseiller général du canton, avait tenu à lui apporter l'appui de sa présence.

C'est devant la presque unanimité des électeurs réunis sous la présidence de M. Bonis, maire, que M. Crabol expose son programme.

Ses déclarations en faveur de la défense de l'Agriculture et plus particulièrement de la viticulture, des commerçants et des consommateurs, ainsi que des anciens combattants non pensionnés, sont très favorablement accueillies. Son appel à l'union de tous les Républicains, pour achever l'œuvre de redressement national entreprise par M. Poincaré, et pour réaliser ensuite la justice fiscale et sociale, est très vivement applaudi.

Le docteur Rougier, arrivé en retard par suite d'une confusion d'heure, a voulu venir à Castelfranc pour s'acquitter d'une dette de reconnaissance: c'est, en effet, par son ami Crabol, qu'il a connu M. Bonis. Il dit l'amitié de toujours qu'il lie à M. Crabol, rappelle leurs souvenirs communs au lycée Gambetta, et il termine en souhaitant le succès du candidat des Républicains, qui trouvera certainement à Castelfranc la majorité démocratique qui se groupa, il y a trois ans, sur le nom de M. Rougier.

Ainsi, M. Jules Crabol, termina sa tournée dans le canton de Luzech où, grâce à l'appui du Conseiller général et du Conseiller d'arrondissement, il est certain de réunir, le 22 avril, une belle majorité.

PETITE RUSE A DÉJOUER

Un candidat, sachant l'importance morale que présentera le résultat électoral de la Ville de Cahors, songerait à rompre avec la tradition cadurcienne et à donner sa réunion de Cahors, non pas la veille du scrutin, mais quelques jours avant.

Il voudrait en profiter pour répandre à travers l'arrondissement, par affiches ou par journaux, la nouvelle — fautive, d'ailleurs — qu'une grande majorité lui serait assurée dans la ville de Cahors et pour essayer d'impressionner les électeurs ruraux.

Nos concitoyens ont trop de bon sens pour se laisser prendre à cette grossière manœuvre.

Ils savent, d'ailleurs, que c'est M. Jules Crabol, enfant de Cahors, ancien élève de l'école communale et du lycée de Cahors, qui réunira dans la ville de Cahors, le plus grand nombre de suffrages et qui sera élu député.

M. Crabol exposera son programme (le 21 avril)

Pour se conformer à la tradition chère aux Cadurciens, M. Jules Crabol a prié M. le Maire de Cahors de vouloir bien mettre à sa disposition une salle dans laquelle il se propose d'exposer son programme le samedi soir, 21 avril, c'est-à-dire la veille du scrutin.

M. Jules Crabol invite tous ses concurrents à participer à cette réunion publique traditionnelle, étant bien entendu que l'ordre de parole des candidats sera déterminé par le sort.

Nous sommes persuadés que les six compétiteurs seront présents à ce rendez-vous.

REMARQUES ET MAXIMES:

Ne pas savoir discuter, ô M. Delpont, ce n'est pas être indiscutable!

Quand il se présente seul, M. Delpont est le meilleur.

En ces temps d'élection, M. Delpont ne parle que de tabacs!... Est-ce pour rappeler que ses promesses s'en vont en fumée?...

ARRONDISSEMENT DE FIGEAC

LE PROGRAMME ET L'HOMME

POURQUOI M. BOUAT sera réélu

Après les réunions publiques données depuis 3 semaines, M. Bouat peut mesurer l'immense popularité dont il jouit auprès des vaillantes populations rurales de l'arrondissement, et c'est avec joie que tous les républicains voient grossir le magnifique mouvement populaire qui fera triompher, le 22 avril, le candidat du parti radical et radical-socialiste.

Dans le programme clair et précis qu'il développe, le sympathique candidat exprime les aspirations légitimes de tous les travailleurs de la terre et de l'usine, des petits commerçants, et de ces victimes de la crise économique que sont les petits bourgeois.

Et tous l'applaudissent car ils savent avec quel sens des réalités, avec quelle énergie, avec quelle intelligence M. Bouat les défendra et travaillera sans relâche à améliorer leur sort: ils savent, une leur député ne promet pas plus qu'il ne peut tenir. Avec une voix persuasive, et une clarté remarquables, M. Bouat rappelle ce qu'a été son œuvre politique et celle de la législature qui vient de finir.

Il dit comment, en présence de la situation catastrophique qui lui était léguée, Herriot s'est vu refuser le concours des socialistes. Tandis que ceux-ci collaboraient en Belgique avec les hommes de tous les partis dans un ministère d'union nationale, ils refusèrent en France de partager le pouvoir et ses responsabilités avec Herriot, et le parti radical.

Il est permis de déplorer le résultat de cette abstention qui interdit en tout cas à l'heure actuelle tout droit de critique à ceux qui ont refusé de livrer la bataille au moment où le pays, dans un splendide mouvement d'enthousiasme, venait de leur faire confiance.

Le gouvernement fut donc tiraillé entre la gauche radicale d'une part et les socialistes de l'autre. C'est ce qui explique la fréquence des crises ministérielles et tous les échecs des projets fiscaux qui finirent par affoler l'opinion aux applaudissements des partis réactionnaires qui n'ont pas su mettre le salut de la patrie au-dessus de leurs intérêts.

C'est ainsi que fut rendue inévitable la constitution du ministère d'Union Nationale. N'ayant pu trouver à gauche la collaboration nécessaire, les radicaux sacrifèrent toutes considérations à l'intérêt national et collaborèrent pratiquement à la restauration financière. Les socialistes qui s'étaient unis à la droite pour renverser les gouvernements précédents, s'enfermèrent, dès lors, dans une opposition commode, comptant en retirer un bénéfice électoral.

M. Bouat énumère rapidement les heureux résultats obtenus par le gouvernement actuel et donne lecture des déclarations faites au parlement par les députés du parti socialiste qui ont publiquement félicité Poincaré.

M. Bouat a également expliqué, dans quelques réunions, la tactique des partis d'extrême-gauche. Dans chaque discussion les communistes ont déposé des amendements très souvent étrangers à la question et qui, dans tous les cas, ne pouvaient être approuvés sans une étude préalable et sérieuse des commissions compétentes. Dans l'unique but de se ménager de faciles effets de tribune pendant la période électorale, les extrémistes n'hésitèrent pas à voter ces textes. Ils ne sauraient cependant se prévaloir aujourd'hui d'un vote qui ne constituait qu'une manœuvre d'obstruction et de surenchère que les gens honnêtes et réfléchis réprovoquent certainement. M. Bouat cite d'ailleurs quelques exemples qui amussent les auditeurs dont le solide bon-sens ne se laisse pas prendre à un piège si grossier.

On ne saurait d'ailleurs apprécier un vote en isolant des circonstances qui l'accompagnent et au demeurant M. Bouat a toujours voté avec la très grosse majorité de son groupe. Il n'a pas attendu le succès pour se rallier au gouvernement actuel. Il a su faire abstraction de ses préférences politiques pour ne considérer que le salut commun et les électeurs par leurs applaudissements répétés prouvent qu'ils lui en savent gré.

Sans doute il lui est facile de voter différemment ou de s'abstenir, il a jugé que cette attitude n'était pas digne de lui pas plus que de ses électeurs.

M. Bouat explique comment pour conjurer le danger il fallut voter à la hâte et sans étude préalable, une masse globale d'impôts qui se trouvaient mal répartis. Le travail de la prochaine législature consistera à mettre de l'ordre dans le chaos financier, à dégrever le travail, à demander des sacrifices plus importants à la richesse acquise.

Le député sortant passe en revue les points principaux de son programme qui se confond avec le programme du parti radical. Il parle de la paix, de l'électrification des campagnes, de la création des chemins ruraux, de l'application du service d'un an déjà voté, du programme social. Il veut par une évolution résolue mais pacifique réaliser plus de progrès et plus de bien-être.

Il s'étend sur son action agricole. Tous reconnaissent sa compétence en cette matière, compétence qui lui valut d'être mandaté par le parti radical, pour parler dans la discussion du budget de l'Agriculture et qui fit que le portefeuille de l'Agriculture lui fut offert en avril 1926.

Candidat des agriculteurs, il les invite à s'unir et à se syndiquer; il leur promet de mettre comme par le passé toute son énergie et toute son intelligence à leur service.

Ce programme répond admirablement aux aspirations des électeurs. L'homme qui le présente a toute une masse glorieuse à sa majorité considérable. Ils donneront mandat à M. Bouat d'aller défendre à la Chambre les idées qu'il a exposées devant eux.

Et ce sera une victoire de justice et de raison en moins temps qu'un beau succès républicain.

LA CAMPAGNE DE M. BOUAT

Le dimanche, 8 avril, M. Bouat accueillit à Martel MM. Malvy et Fontenille et présida la réunion du député de Gourdon. Il lui souhaita la bienvenue, affirme leur étroite union et leur amitié fortifiée. — M. Malvy très ému, remercie. Il dit sa haute estime pour M. Bouat qui s'est fait une place enviable au Parlement. Puis M. Malvy expose son programme. Nous avons rendu compte mardi dans une autre partie du journal de cette belle réunion à la suite de laquelle M. Malvy se rendit à Bétaillé en compagnie de M. Bouat.

Le lundi, à Payravin, M. Bouat est reçu par son ami M. Dulaurent, maire. Commune assurée et fidèle.

A Tauriac, devant le Conseil municipal et de nombreux électeurs, M. Bouat donne une réunion présidée par M. Maissonnate, maire. Son exposé est très applaudi; son succès est très grand.

A Gintrac, sous la présidence de M. Vaillat, maire, le Conseil municipal et de nombreux électeurs écoutent M. Bouat avec une profonde sympathie et applaudissent chaleureusement ses déclarations.

Un peu plus tard, M. Bouat arrivait à Lacapelle-Marival accompagné de M. Lagnara, le sympathique conseiller général d'état de foire. Le candidat républicain et M. Lagnara sont entourés par une foule d'électeurs qui accoururent pour serrer la main de M. Bouat, lui affirmer leur attachement et lui dire leur enthousiasme d'un beau succès le 22 avril. Nombreux sont les maires du canton et ils sont unanimes. La victoire de M. Bouat est certaine.

A Girac, M. Bouat est reçu par M. Maillet, maire — qui présidera la réunion — par le docteur Molinié, conseiller d'arrondissement. La salle est comble. Une fois encore M. Bouat expose son programme. Il est chaleureusement applaudi. Et la commune, une fois encore, réunit une forte majorité républicaine. M. Charpentier, présent, développe le point de vue socialiste. M. Bouat lui réplique sous une forme très correcte, mais très ferme. Il déclare notamment que le droit de critique ne saurait appartenir à ceux qui se refusent à voter le budget et qui n'ont pas voulu assumer la responsabilité du pouvoir. En vrai réaliste, M. Bouat n'est pas le partisan de tout ou rien. — De vifs applaudissements saluent sa réponse et ainsi s'achève cette discussion parfaitement courtoise qui confirme que M. Bouat aura à Girac une forte majorité.

M. Bouat continue sa campagne énergique et loyale. Il semble que les populations aient à cœur de protester par leur accueil chaleureux contre les attaques odieuses dont leur représentant est l'objet. A mesure, en effet, que la campagne se prolonge, le candidat républicain voit se resserrer autour de lui le faisceau des amitiés et des dévouements. Ah! les réactionnaires peuvent diffamer et mentir, ils n'empêcheront pas le triomphe de la vérité et de la justice.

Mardi, à 9 heures, M. Bouat était à Lamatié. Reçu par M. Larribe, maire, entouré des conseillers municipaux, il parle devant une salle comble. Il expose son programme et explique son action parlementaire. Avant de lui donner la parole, M. Larribe avait prononcé un ardent et vigoureux discours où il fait un bel éloge du député qui a su si bien défendre les intérêts généraux du pays et représenter la cause de son arrondissement. M. Larribe assure que la commune de Lamatié lui prouvera sa reconnaissance des services rendus par lui. Si M. Bouat, dit-il, n'avait pas une forte majorité ici, je donnerais ma démission. Les acclamations du public prouvent à l'excès le maire qu'il n'a pas à prévoir cette éventualité.

Brillante et chaleureuse réunion à Corniac, que M. Labrousse, maire, préside, entouré des conseillers municipaux et de nombreux électeurs. Dans un discours très applaudi, M. Labrousse rappelle les importants services rendus à la commune par M. Bouat et au nom de tous lui donne une forte majorité républicaine. Les déclarations de M. Bouat sont accueillies ensuite par l'unanimité des assistants.

A Teysse, le Conseil municipal et de nombreux amis attendent M. Bouat qui est accueilli par M. Meynier, maire. La cordialité de la réception confirme les anciens sentiments de sympathie qui attachent cette commune à son député.

C'est toute la population de Laval-de-Cère qui attend M. Bouat, ayant à sa tête M. Merle, maire, et le Conseil municipal. La réception est enthousiaste. Les déclarations du candidat républicain sont acclamées. Puis, il est décidé qu'on appose l'affiche suivante:

« Le Conseil municipal de Laval-de-Cère, réuni hors séance et abstraction faite de toute préoccupation politique, invite à l'unanimité les électeurs de la commune à voter en bloc pour Armand Bouat en remerciement de la création de la commune. »

A Méjanasserie, importante section de commune, presque tous les électeurs sont présents. L'enthousiasme est grand. M. Dumay, adjoint au maire, préside la réunion où M. Bouat est acclamé. Les assistants déclarent que le candidat républicain aura tous les suffrages dans cette section.

Comme on le voit, une journée confirme l'autre. M. Bouat a visité maintenant la majeure partie de l'arrondissement et l'on peut affirmer qu'il n'a rencontré nulle part aucune opposition sérieuse. Non seulement son élection est assurée, mais elle sera triomphale.

ARRONDISSEMENT DE GOURDON

LES FAUX AMIS

Pour éviter de se faire juger eux-mêmes les réactionnaires se couvrent du nom respecté de M. Poincaré. Comédie!

C'est eux qui sont en cause et c'est sur eux que les électeurs sont appelés à se prononcer! Eux tout seuls et tout nus! Eux tels qu'ils sont et non pas tels qu'ils voudraient paraître.

Ils sont les flatteurs et les courtisans du Président du Conseil, ses faux amis. Ils se servent de lui comme masque et comme bouclier.

Les électeurs arracheront ce masque et écarteront ce bouclier. Derrière, ce qu'ils découvrent c'est le visage toujours le même d'une réaction qui n'a rien appris et n'a rien oublié. Le vrai « poincarisme » se reconnaît à ceci qu'il est républicain, autrement dit laïque et pacifique.

Vous voyez bien, M. Vaissié, qu'on ne peut pas s'y tromper.

POURQUOI PAS ?

A son tour, M. Vaissié se fait accompagner dans ses tournées électorales par un « orateur ». Il en a eu même deux. Comme ça, il se repose pendant que ses mercenaires parlent à sa place.

Seulement, s'il était à la Chambre, est-ce M. Jacquinet qui discourrait pour lui?... Non n'est-ce pas ?

Alors, la précaution qu'il prend de louer l'éloquence des autres ne fait que mieux mettre en valeur sa propre et personnelle insuffisance. Les électeurs gourdonnais n'admettent pas de juger les candidats par procuration. Ils veulent d'un représentant qui ne soit pas obligé de « passer la parole » à un copain pour exposer ses opinions. Ils ont l'habitude d'être représentés par des hommes qui savent faire leurs discours eux-mêmes.

Pour qui les prend-on de leur proposer M. Vaissié? Autant envoyer à la Chambre un phonographe!

UN EXEMPLE FRAPPANT

Quelle est cette mauvaise fumisterie qui consiste à prétendre que le fait d'être soi-même cultivateur est indispensable pour bien représenter à la Chambre les intérêts de la culture ?

On peut être, certes, à la fois bon député et cultivateur. C'est entendu. Mais les deux choses ne sont pas liées. Il y a des cultivateurs qui feraient de très mauvais députés.

Exemple: M. Vaissié! Quand il s'agit d'aller discuter en Commission ou à la tribune les questions de crédits pour l'électrification des campagnes, ou les problèmes fiscaux qui touchent de si près aux intérêts agricoles ou encore les questions douanières qui sont d'une capitale importance, alors, qu'est-ce qu'il ferait le silencieux et muet M. Vaissié, qui ne veut de l'or que par son silence?... Oui, qu'est-ce qu'il ferait ?

Le déléguerait M. Jacquinet?... Ah! c'est ça qui ferait une belle jambe aux cultivateurs de Gourdonnais d'avoir voté pour un « cultivateur » !!! Ils seraient bien défendus, les intérêts agricoles et l'on aurait une bonne opinion d'eux au Parlement!...

Mais ils ne commettront pas cette folie. Ils ne sont pas les ennemis de leurs propres intérêts au point de se désarmer dans le moment où le besoin se fait, plus que jamais, sentir d'avoir au Parlement des défenseurs actifs, capables et éloquents.

Ils se rappelleront entre autres choses frappantes, cette leçon qui leur doit servir pour l'avenir. Quand l'administration des tabacs a baissé ses prix d'achats, qui donc représentait à la Chambre les planteurs? — C'était un planteur choisi comme tel. C'était le Président lui-même des Planteurs. Mais il n'avait — comme M. Vaissié — aucune des qualités qui font un bon et utile représentant.

Et qui donc a obtenu un peu plus tard le relèvement des prix du tabac? — Est-ce un planteur? — Non, c'est M. Malvy et c'est M. de Monzie qui ne sont, au sens technique du mot, cultivateurs ni l'un ni l'autre.

Voilà un exemple! Jugez et comparez.

Déclaration d'association

L'« Official » publie la déclaration d'association suivante: « Comité permanent des Fêtes de Puy-l'Évêque (Lot) »: Déclaration du 4 février 1928. Objet: Réjouissances publiques. Siège: Mairie de Puy-l'Évêque.

CAHORS

POUR LA BETTERAVE SUCRIÈRE

La Sucrierie coopérative de Cahors en voie de réalisation

La question de la betterave à sucre est actuellement connue, au moins dans les grandes lignes, de tous les agriculteurs du département. La partie qui a trait à la culture leur a été exposée en détails, soit au cours des conférences données à Cahors par des techniciens, soit par les tracts distribués en ce qui concerne la sucrierie proprement dite qui fait depuis quelques temps l'objet d'études approfondies de la part de techniciens et d'ingénieurs spécialisés.

En tout cas, il nous est agréable de porter à la connaissance des agriculteurs les possibilités d'introduction de la betterave à sucre dans le Lot ne font plus l'ombre d'un doute, et que grâce au bienveillant concours de M. de Monzie, dont le nom restera attaché à cette œuvre d'amélioration agricole, la question financière pour l'édification de la sucrierie sera facilement résolue.

Le Comité d'initiative précédemment constitué et qui avait pour mission de poursuivre l'étude de cette importante question s'est réuni, il y a quelques jours, à la Maison de l'Agriculture pour l'établissement du projet de statut de la Sucrierie Coopérative de Cahors.

Il a, en outre, arrêté un vaste plan d'organisation de propagande visant à faire connaître en détail aux agriculteurs les avantages de la culture de la betterave à sucre, les avantages de la Société Coopérative sur les sucrieries industrielles, la réalisation du programme financier, les bénéfices que retirerait le producteur d'une telle organisation.

Ce travail sera prochainement sanctionné par une Assemblée générale des membres fondateurs de la Société Coopérative, et aussitôt après porté à la connaissance de tous les agriculteurs.

L'Office agricole a de son côté, organisé, avec le concours de syndicats agricoles et d'agriculteurs avisés, des champs de démonstration sur la culture de la betterave sucrière de façon à montrer aux cultivateurs qui ne connaissent pas cette culture comment elle doit être conduite, et leur permettre d'en contrôler les résultats.

LES FÊTES DE JUIN

Mercredi soir, le Comité des Fêtes s'est réuni au Café de la Promenade, à 9 heures.

Le Comité a procédé à la constitution des commissions diverses et a, également, désigné les membres qui feront partie de la Commission de propagande.

La question relative au programme des Fêtes a été examinée. Quelles sont les attractions, réjouissances qui seront organisées ?

On a parlé d'un corso fleuri, spectacle qui est très goûté par tout le public, et d'une course de taureaux, puis de l'embarquement de Pont Valentré.

Mais aucune décision ferme n'a été prise.

Le Comité a engagé des pourparlers avec différents organisateurs d'attractions et il faut qu'il attende le résultat de ces pourparlers, avant d'établir définitivement le programme.

Toutefois, il a été décidé que les fêtes auraient lieu le 3 juin. Cette date est bien choisie parce qu'elle coïncide avec la clôture des « Journées touristiques du Quercy ».

Il est donc d'un réel intérêt, pour notre ville, d'offrir aux nombreux étrangers qui seront dans nos murs, une journée de réjouissances de tout premier ordre, et, avant tout, populaire.

L. B.

Cours professionnels

Les cours professionnels gratuits (coupe, lingerie et couture, sténodactylographie) pour les jeunes apprenties s'ouvriront le 18 courant à l'École de filles de la rue du Président-Wilson, sous la direction de Mme Lafarge, Directrice du Cours Complémentaire.

Les cours de coupe, lingerie et couture auront lieu le mercredi et les cours de sténodactylo le samedi de chaque semaine, de 5 h 1/2 à 7 h du soir.

Mme Lafarge recevra les inscriptions aux dates suivantes: 16 et 17 avril.

Hyménée

Mercredi matin a été célébré le mariage de Mlle Madeleine Constilas, la gracieuse fille de M. et Mme Constilas, demeurant rue de la Banque, avec M. Jean Sarny.

Nous renouvelons aux jeunes époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Ascendants de la Grande Guerre
Les ascendants de tous degrés sont instamment priés d'assister à la grande réunion qui aura lieu dimanche, 15 avril, à 14 h, précises (heure légale), au Palais des Fêtes.

Ordre du Jour: Communication des engagements pris par les candidats législatifs au sujet des revendications morales et matérielles qui intéressent les ascendants et leurs descendants; questions très intéressantes concernant le monument aux morts pour la France et questions diverses.

Doivent assister à cette réunion tous les intéressés aux questions ci-dessus.

SYNDICAT DES TRUFFICULTEURS

On s'occupe de la question de la truffe du Quercy.

Comme nous l'avions indiqué, il y a quelques semaines, un Syndicat de trufficulteurs a été constitué à Cahors.

Ce Syndicat s'est mis à l'œuvre, dès le lendemain de sa constitution. Il veut aboutir, obtenir des résultats.

« Entretien et création de truffières et valorisation de la truffe du Quercy », voilà son programme, son but.

La question intéresse, au plus haut point, les propriétaires de truffières, et il n'est pas douteux qu'ils répondront à l'appel du Syndicat.

La truffe du Quercy est abondante ; elle est recherchée et appréciée. Mais, jusqu'à ce jour, on laissait faire ; les trufficulteurs apportaient leurs produits sur les marchés, les vendaient, mais aucun ne songeait à l'importance qu'il y avait, pour eux, de s'entendre, non seulement dans leur intérêt, mais dans l'intérêt de notre région.

Mais c'est chose faite, aujourd'hui : la question sera résolue d'ici peu de temps.

Nous en avons la preuve dans le communiqué suivant, qui nous est adressé :

« Tous les trufficulteurs sont invités à assister à la réunion générale qui aura lieu à la maison de l'agriculture (ancien évêché de Cahors), le jour de la foire du 1^{er} juin 1928, à deux heures de l'après-midi.

« Ordre du jour : Nomination des membres du bureau. »

L. B.

Dans le train

Dans le train de Cahors-Montauban, un voyageur avait placé une petite malle dans le couloir, près d'une portière auprès de laquelle il se tenait.

A une station, le train s'arrêta ; des voyageurs descendirent par la portière opposée. « Faites-moi passer les colis, s. v. p. ». Et, aimablement, un voyageur resté dans le compartiment, faisait passer les colis.

Le voyageur regarda du côté où il avait placé sa petite malle ; il ne la vit plus. Elle avait changé de place et se trouvait au bord de la portière ouverte.

D'un bond, il se précipita et put la reprendre. Il était triste ; une seconde de plus, elle disparaissait dans les caisses de Lalbenque.

Un autre voyageur constata également que deux paquets qu'il avait placés dans le couloir avaient changé de place.

Il est certain que malle et paquets ne s'étaient pas déplacés... tout seuls.

Mais la personne qui avait crié : « Faites-moi passer les colis », avait pris le large. Essayer de la rattraper, il ne fallait pas y songer. Le coup était réglé, et puis le train reprit sa marche vers une autre station.

Là l'avenir, les voyageurs ont juré qu'ils surveilleraient un peu plus leurs colis placés dans le couloir du wagon.

Accident du travail

M. Talou, conducteur à la Cie du P. O., était occupé au déchargement des colis du fourgon du train, venant de Libos, lorsqu'il reçut un fût vide sur le genou gauche qui a provoqué une forte contusion.

M. Mourgues, mécanicien chez M. Artigales, a eu le pouce droit pris entre une manivelle et une tôle.

Qui a trouvé le colis ?

Un voiturier avait placé sur l'impériale de l'omnibus, plusieurs paquets.

Rue de la Banque, un paquet glissa et tomba sur le sol.

Le voiturier s'aperçut de la disparition du colis peu après. Il revint sur ses pas, mais ne le trouva pas.

Il est certain que la personne qui a ramassé le colis le rendra.

Trouvailles

Il a été trouvé une chienne de chasse, race pointer, par M. Coudon, restaurateur, rue St-André ; une baguette en or, avec initiales, par M. Alagnoux, agent de police.

AVENIR CADURCIEN

PROGRAMME DU DIMANCHE 15 AVRIL 1928
1. Gardonum (marche), Dupes
2. Sphinx (Valse lente), Popy
3. Au pays Gascon (Fantaisie), Reynaud
4. Danses Hongroises nos 5 et 6, Brahms
5. Talsman (P. N.), Delbecq
De 17 h. à 18 h. (Allées Fénélon)

A PARIS

Voyageurs, Touristes
Compatriotes
descendez à l'hôtel MALHER
5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli)
Métro : Saint-Paul
PARIS (2^e)
TOUT LE DERNIER CONFORT
SALLES DE BAINS
RECOMMANDÉ AUX FAMILLES
CHAMBRES de 15 à 20 fr. par jour
FLOIRAO Téléphone ARCHIVES 60-92
(Originaires du Lot) Propriétaire

Hôtel recommandé par le Journal du Lot

Les Sports

A. S. P. O. de Cahors

C'est dimanche, 15 avril, que l'A. S. P. O. va trouver enfin la juste récompense de tous ses efforts et aussi espérons la consécration de sa valeur.

Un match final du Championnat de la Ligue du Midi l'opposera en effet à nos voisins de l'Union sportive de Montcau sur le beau stade Lucien-Desprats. Joli rencontre en perspective entre deux adversaires animés de l'ardent désir de vaincre et de s'approprier le titre si envié de « Champion ». Les fervents du sport qui se rendront nombreux dimanche au terrain de l'île se retireront enchantés du jeu fourni par les deux « onze ».

Nous donnerons dans le prochain communiqué les derniers commentaires, les détails d'organisation et la composition des équipes.

Le Premier Pas Dunlop 1928

Le 15 avril approche et avec lui la clôture des engagements pour le « Premier Pas Dunlop ».

Jeunes cyclistes, n'attendez pas le dernier jour pour envoyer votre engagement. Votre place au départ n'en sera que meilleure.

A toutes fins utiles, il est rappelé que le circuit à parcourir est le suivant : Cahors, Saint-Pierre-Lafaille, Pélacoq, Murat, Labastide-Murat (contrôle), Saint-Sauveur-la-Vallée, Vers, Cahors.

Le départ aura lieu vers 14 h. 15, mais la distribution des dossards sera faite au Grand Café de la Promenade, à partir de 13 h. 30.

L'arrivée sera jugée au garage de l'Avion Cadurcien, route de Larroque.

Pour s'engager, il faut avoir 15 ans minimum, 18 ans maximum, le 29 avril courant, et n'avoir jamais disputé d'épreuve officielle.

Nous annonçons qu'en plus de ce que recevront les dix premiers, des primes seront distribuées sur le parcours, notamment à Labastide-Murat.

Le contrôle dans cette localité sera organisé par les membres de l'Union Sportive Fortanière, sous la direction du dévoué sportif, Georges Durand, si connu des sportifs Cadurciens.

Par ailleurs, nous croyons savoir que pour faire patienter ceux qui assisteront à l'arr-

ivée de la course, les Rowingmen de l'Avion organiseront une Course Handicap disputée entre les membres de leur société.

Jeunes cyclistes, vous complétez le succès de l'épreuve par votre nombre au départ. Ouvrez votre carrière cycliste par le Premier Pas Dunlop.

Pour les engagements et tous renseignements, écrire au Chef délégué Sportif pour le Lot, 8, quai Ségur, Cahors.

Arrondissement de Cahors

Luzech

Carnet blanc. — Nous apprenons avec plaisir le mariage de la gracieuse Mlle Angèle Lagarde avec M. Lucien Boissel, dit Prayssac.

Nos souhaits de bonheur aux jeunes époux.

Bélave

Naissance. — Les époux Cler Gabriel, du Bourg, viennent d'hériter d'un gros garçon — leur premier né — prénommé Irénée-Edouard-Jean-Baptiste. Félicitations.

Élections. — Vendredi soir, M. Crabol, candidat aux élections législatives est venu exposer son programme. Les diverses améliorations qu'il a préconisées, s'il est notre élu ont été presque unanimement approuvées. Les arguments systématiques d'un seul interrupteur ont été réfutés d'une façon rapide et précise.

St-Vincent-Rive-d'Or

Accident. — Au hameau de Cournou, le jeune Alazard, âgé de 8 ans, jouait sur la route en compagnie d'un chien. Une auto survint et le chien, voulant se mettre à la poursuite, passa entre les jambes de l'enfant, qui tomba à la renverse. Sa nuque heurta si violemment le sol, qu'il se produisit dans la gorge un épanchement sanguin et que le pauvre petit perdit connaissance. Le docteur Vidal, de Luzech, appelé d'urgence, n'a pas constaté de sérieuses lésions, mais il a fait cependant quelques réserves.

Montcuq

Four du 7 avril. — Par suite du mauvais temps cette foire a été très compromise et n'a pas eu l'importance à laquelle on s'attendait.

Durant une grande partie de la journée la pluie est tombée en abondance et, de ce fait, il en est résulté un sérieux préjudice pour tous les commerçants.

Presque pas d'animaux de l'espèce ovine et peu nombreux étaient ceux de l'espèce bovine.

Transactions presque nulles. Cours qui ont été pratiqués :

Marché aux bestiaux : Bœufs d'attelage, de 6.000 à 6.500 fr. ; vaches d'attelage, de 5.000 à 5.500 fr. ; génisses, de 2.000 à 3.000 fr. ; taureaux, de 1.800 à 2.500 fr. ; bœufs pour la boucherie, 2.500 fr. ; veaux de lait, de 6 fr. 50 à 8 fr. ; agneaux de lait, de 5 à 6 fr. ; chevreaux, 5 fr., le tout le kilo ; brebis d'élevage, de 100 à 150 fr., moutons, de 90 à 120 fr., le tout la pièce ; porcelets, de 250 à 350 fr. la pièce, suivant la grosseur.

Marché à la volaille : poules, 5 fr. ; poulets, de 5 à 6 fr. ; dindons, 5 fr. ; pintades, 7 fr. ; canards, 6 fr. ; lapins, de 2 fr. 50 à 3 fr. ; le tout le demi-kilo ; pigeons, de 4 à 7 fr. la paire ; œufs, 5 fr. la douzaine ; canetons communs, 10 fr. ; canetons mulâtres, 16 fr., le tout la paire.

Halle aux grains : Blé, néant ; maïs, 75 fr. ; avoine, 55 fr., le tout les 50 kilos ; pomme de terre, 27 fr. 50 ; haricots secs, 115 fr. ; le tout l'hectolitre ; graines de sainfoin, 5 fr. ; graines de trèfle violet, 5 fr. ; le tout le demi-kilo ; graines de luzerne, de 50 à 55 fr. les 25 kilos.

Marché au jardinage : Choux à planter, 1 fr. 50 ; oignons, 2 fr. ; salades diverses, 0 fr. 75, le tout le paquet ; choux pommés, de 1 à 1 fr. 50 ; choux-fleurs, de 2 fr. 50 à 3 fr. ; salades diverses, de 0 fr. 75 à 1 fr. ; artichauts, 1 fr. 50 ; radis noirs, 0 fr. 50, le tout la pièce ; échalotes, 3 fr. ; carottes, 2 fr., le tout le kilo ; navets, 0 fr. 75 ; saïsis, de 2 à 2 fr. 50 ; scoronnères, de 2 à 2 fr. 50 ; oignons, de 1 fr. 25 à 2 fr. 50 ; ail, 2 fr. ; radis roses, 0 fr. 50, le tout le paquet ; poireaux, 1 fr. 25 la douz. ; pommes de Brive, 5 fr. les 50 litres ; plants de tomates, 2 fr. 50 la douzaine.

La prochaine foire aura lieu le mercredi 25 avril.

Saux

Orage. — Dimanche matin, entre quatre et cinq heures, un orage est passé sur notre commune. Aux violents coups de tonnerre ont succédé un peu de grêle d'abord et une pluie diluvienne ensuite noyant les champs et transformant les ruisseaux en torrents. On ne signale pas de dégâts causés par la grêle.

Des élections. — Saux a eu la bonne fortune de voir passer M. Leygues, Ministre de la marine, se rendant à Courbevoie pour voir ses électeurs. Plusieurs de nos habitants sont allés à Massuguères pour l'accueillir et ont été charmés de son passage.

Nous sommes placés ici pour voir l'évolution politique de plusieurs circonscriptions de départements voisins. La lutte est courtoise partout, chaque candidat s'efforçant de faire voir les avantages de son programme. Il y a une particularité qui nous fait plaisir : les paysans trouvent bien qu'ils sont chargés d'impôts, mais ils ne veulent pas des hommes qui incarnent le parti rétrograde.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Les Aiguilles de Figeac. — Nous publions aujourd'hui, en première page, un article de M. J. Malrieu, sur ce sujet d'histoire locale que notre très distingué collaborateur a su mettre au point avec son érudition jamais en défaut.

Le marché de Pâques. — Le marché de samedi dernier a été d'une importance exceptionnelle en raison des Pâques. Les habitants de la région étaient venus non seulement pour apporter leurs produits comme d'habitude mais encore afin de faire les provisions nécessaires pour les fêtes. Aussi les magasins d'alimentation ont reçu ce jour-là une affluence peu ordinaire de visiteurs. Parmi les articles à acheter on n'aurait eu garde d'oublier la fouace qui, le jour de Pâques, selon la tradition, doit être présente sur toutes les tables. Autrement, chaque ménagère avait à cœur de confectionner elle-même son gâteau, mais que de soucis et quelle crainte de

ne pas le réussir. Aujourd'hui elle trouve préférable de s'adresser au pâtissier ou au boulanger et nous ne saurions l'en blâmer, d'autant plus que nos professionnels figéacois ont acquis dans cette fabrication une habileté reconnue et que la fouace du pays a acquis par leurs soins une renommée qui ne s'arrête pas aux limites de la région.

Le chevreuil, dont la vente bat son plein, en ce moment, était en légère baisse à 6 fr. et 6 fr. 50 ; fromage de cantal 11 à 12 fr. ; beurre, 15 à 16 fr. ; poules, 10 à 10 fr. 50 ; poulets, 11 à 12 fr. ; lapins, 6 fr. à 6 fr. 50, le tout le kilo ; pigeons, 6 fr. 50 à 7 fr. la paire.

Il y avait en abondance des légumes de toutes sortes et les premières asperges ont fait leur apparition. Les pommes étaient rares en raison de la saison avancée et pour avoir des fruits bien conservés il fallait les payer de 2 fr. 50 à 3 fr. la douzaine.

Lucapelle-Marival

Accident mortel. — Un accident mortel s'est produit le 9 avril, à La Bemise, commune de Labathude, dans les circonstances suivantes.

M. Louis Quercy et son fils, âgé de 17 ans, étaient occupés à déraciner un gros châtaignier dans leur propriété ; ils avaient coupé les racines de cet arbre et il ne restait plus qu'à faire tomber l'arbre, au sommet duquel un câble avait été fixé pour en diriger la chute, lorsque

l'arbre tomba, sans doute sous une poussée plus vive qu'on ne le pensait, le gros châtaignier s'abattit brusquement sur le père Quercy, avant qu'il eut le temps de se garer à temps, mais il n'en fut malheureusement pas de même de son fils, qui fut écrasé sous le poids de l'énorme châtaignier.

Le pauvre jeune homme, rejetté en deux et coincé entre l'arbre et le fossé qui venait de creuser, fut tué sur le coup.

Pour dégager la victime, ce qui demanda un long et laborieux effort, on fut obligé de scier le châtaignier et de le soulever ensuite à l'aide d'un cric très puissant.

Cet affreux accident a plongé dans la consternation la paisible commune de Labathude.

St-Céré

Foire du 2 avril dite des Rameaux. — Place du foirail : Veaux, de 5 fr. 75 à 8 fr. 50 ; bœufs de travail, 4.700 à 5.500 fr. ; bovillons, de 3.000 à 3.800 fr. ; vaches de travail, 3.500 à 4.400 fr. ; génisses, de 2.800 à 3.400 fr., le tout la pièce.

Place des Roubinets : Pores gras, 330 à 332 fr. les 50 kilos ; porcelets, 160 à 230 fr. pièce.

Place de l'Arvol : Brebis d'élevage, 150 à 170 fr. pièce.

Halle et place du Marché : Froment, 102-105 fr. ; seigle, de 74 à 77 fr. ; sarrasin, 68 à 70 fr. ; avoine, 36 à 38 fr. ; pommes de terre, 18 à 20 fr., les 80 litres.

Place de l'Eglise : Poules, 5 fr. 50 ; poulets, 6 fr. ; lapins, 3 fr. ; beurre, 11 fr. ; fromage du Cantal, 6 fr. ; fromage de Rocamadour, 6 fr., le tout la livre ; œufs, 4 fr. 50 la douzaine.

Arrondissement de Gourdon

St-Clair

Violent incendie. — Un incendie d'une extrême violence s'est déclaré à Saint-Clair, près Gourdon, vers deux heures du matin, dans les écuries de M. Grandjean, adjoint au maire de la commune. Bientôt, malgré les efforts dévoués des voisins, et particulièrement de MM. Lamouroux et Lagarde, conseillers municipaux, la maison d'habitation fut la proie des flammes, qui menaçaient les habitations voisines.

Ayant été alors prévenu, M. Plancausse, sous-préfet de Gourdon, organisa avec rapidité, en plein accord avec le maire de Gourdon, le lieutenant de gendarmerie, le receveur des postes et le capitaine des pompiers, le transport de secours sur les lieux du sinistre. En compagnie du lieutenant de gendarmerie, M. Rionet, il se rendit en même temps à Saint-Clair.

Les pompiers, bien dirigés par M. Deviers, travaillèrent avec un ardeur et une expérience parfaites, tandis que les gendarmes organisaient des chaînes d'habitants.

Après trois heures d'efforts soutenus et ordonnés, le feu était complètement maîtrisé et les habitants, rassurés, regagnèrent leurs demeures.

Aucun accident ne s'est produit. Seul, M. Grandjean a eu le pied gauche assez profondément brûlé. Les dégâts sont importants.

Nous sommes heureux d'adresser nos félicitations à tous ces hommes de cœur qui, par leur énergie, ont enrayé un incendie dont on ne pouvait prévoir les limites.

Dégagnac

Nécrologie. — M. Pécout, notaire à Dégagnac, qui souffrait depuis quelque temps d'une maladie implacable, est décédé, dimanche, à l'âge de 75 ans.

M. Pécout qui fut toujours un homme libéral, avait l'estime de tout le monde.

De tous les maires de Dégagnac qui se sont succédés depuis plus d'un demi-siècle, M. Pécout est le seul qui se soit réellement employé à embellir le bourg. C'est à lui que les citoyens de Dégagnac sont redevables du bel aspect qu'à aujourd'hui la grande place que tout le monde admire.

Nous renouvelons à Mme Pécout et à son fils, M. Jean Pécout, nos meilleurs sentiments de condoléances.

Souillac

Théâtre Municipal. — Le Samedi 14 avril, Soirée de Gala cinématographique : CARMEN d'après le roman de Prosper Mérimée, avec la célèbre vedette Raquel Meller.

A VENDRE CESSATION D'ENTREPRISE MATÉRIEL DE BATTAGE Système Brouhot en parfait état de marche S'adresser : LABARTHE, Battage, PUY-LEVEQUE (Lot)

A VENDRE

Gabriolet-Citroën 5 ch. très bon état ecl. dém. élect. accessoires prêts à prendre la route S'adresser : Rue des Badernes, N° 2 de 10 h. à 1 h. 1/2, frapper 2 coups

Assemblée Générale des Actionnaires de la Compagnie d'Orléans

L'Assemblée Générale des Actionnaires de la Compagnie d'Orléans s'est tenue le 29 mars sous la présidence de M. Richefond, Président du Conseil d'Administration.

Nous résumons les principaux renseignements contenus dans le Rapport aux Actionnaires :

Les recettes totales de l'exercice 1927 se sont élevées à 1.771.797.990 fr. 56 et les dépenses d'exploitation à 1.458.059.462 fr. 71.

Pour les voyageurs, les recettes ont été de 448.178.808 fr. présentant une diminution de 11.042.238 fr. par rapport aux résultats de l'exercice précédent. Déduction faite du produit des majorations, les recettes de base ont été de 14.417.000 fr.

Pour les marchandises, les recettes des transports à grande vitesse se sont élevées à 291.334.282 fr. soit par rapport à 1926 un accroissement de 55.668.432 fr. ; déduction faite du produit des majorations, les recettes de base accusent une diminution de 2.93 0/0.

Les recettes des transports à petite vitesse ont atteint 927.407.283 fr. soit par rapport à 1926, une diminution de 28.864.419 fr. ; déduction faite du produit des majorations, la diminution a été de 9,76 0/0.

Les tonnaux de marchandises transportés en petite vitesse a diminué de 2.217.936 t., soit 9,51 0/0.

La diminution du trafic que font ressortir les chiffres ci-dessus en 1927, par rapport à 1926, tient surtout au ralentissement de la vie économique constaté au cours de l'exercice écoulé.

La balance entre les recettes et les dépenses fait apparaître un produit net d'exploitation de 313.738.527 fr. 85. L'exercice se solde, compte tenu des charges d'emprunt et des prélèvements autorisés, par une insuffisance de 83.746.324 fr. 61 contre 127.348.244 fr. en 1926. Cette insuffisance notable a permis à la Compagnie de bénéficier, dès cette année, de la prime complémentaire prévue par l'article 3^o de la Convention du 18 mai 1902.

Le dividende a été fixé, comme en 1926, à 65 fr. pour les actions de capital et à 50 fr. pour les actions de jouissance.

L'état et le résultat de l'exploitation du Réseau, en 1927, ont été de 378.555.000 fr. tant par la perception d'impôts supportés par la Compagnie (46.555.000 fr.) que par celle des impôts mis à la charge des usagers (332.000.000 fr.). D'autre part, l'état a été de 121.425.000 fr. sur les transports assurés pour le compte de ses diverses Administrations.

Le total, l'état et le résultat des services de 1927, soit sous forme d'impôts, soit sous forme d'économies pour les services publics, une somme totale d'environ 500 millions. Il est intéressant de rapprocher de cette somme celle de 89 millions dont ont touché les Actionnaires et sur laquelle ils doivent acquitter les impôts à leur charge.

La Compagnie a poursuivi, en 1927, son programme de renforcement des voies par l'utilisation de 1.371.000 traverses, alors qu'avant la guerre, sa consommation annuelle n'était que de 700.000 et par l'emploi de 63.480 tonnes de rails neufs alors qu'autrefois elle n'en employait que 40.000.

En ce qui concerne les installations de traction électrique, la Compagnie a mis en service, au cours de l'année 1927, la ligne de 90.000 volts de Coindre à Margéas et à La Diège et la ligne à 150.000 volts d'Ezouan à Chaingy. D'autre part, elle a entrepris les travaux de mise en service de la ligne de Margéas à Ezouan et a continué les travaux de parachèvement de ces installations entre Paris et Vierzon.

Le Plan Hydro-électrique d'Ezouan a fourni, en 1927, 166 millions de kWh dont 76 sont d'après les contrats en cours, consacrés au Réseau. La consommation totale d'énergie a atteint 109 millions de kWh, dont 70 millions ont été fournis à la Compagnie et 39 millions à la Direction des Travaux Publics et à l'Etat.

En ce qui concerne la mise en service de certaines lignes de trains peu fréquentes, la Compagnie a continué d'organiser des services automobiles sur route. D'autre part elle a développé ses services automobiles de tourisme, notamment entre le Quercy et l'Auvergne et en Bretagne. Le nombre des touristes transportés par ces services qui, avant la guerre, n'était que de 3.400 a atteint 10.292 en 1927.

Pendant l'exercice 1927, la Compagnie s'est procurée, par voie d'emprunts, une somme de 638.621.160 fr. 65. En France, les émissions ont été réalisées à des cours qui se sont améliorés progressivement, surtout à la fin de l'année. A l'étranger, il a été émis sur la place d'Amsterdam, un emprunt de 20 millions de florins en obligations de 1.000 florins à 4 1/2 % ; cette émission a obtenu un grand succès et a rapporté une somme d'environ 185 millions à un prix de revient total inférieur à 7 0/0.

Au cours de l'année 1927, la Compagnie a procédé à de nouveaux amortissements jusqu'à concurrence de 99 millions. Le total des amortissements réalisés depuis l'origine de l'exercice 1902 est de 1.800 millions.

Paris, 11 h. 35.

La traversée de l'Atlantique en avion

De Dublin. — Des aviateurs allemands ont quitté l'aérodrome de Baldonnell, à 6 h. 30, ce matin, pour tenter la traversée de l'Atlantique.

L'avion est piloté par l'Allemand Koehel, accompagné du commandant irlandais Fit Maurice et le baron von Heinfeld.

Les renseignements, jusqu'ici, indiquent que le temps est favorable.

Incendie d'un dépôt de sucre à Cuba

Du Bourget. — Le général Héragault, inspecteur de l'aéronautique,

Inspection aéronautique

est parti ce matin, à 5 h., à bord d'un avion pour Alep, en Syrie, en mission d'inspection.

Explosion d'un fusil mitrailleur

De Pau. — L'armurier Guéry et le sergent-major Langulhem du 18^e d'infanterie procédaient à la caserne à des essais d'un fusil-mitrailleur, lorsque l'éclatement du fusil se produisit. Tous deux furent blessés. Transportés à l'hôpital, Langulhem ne tarda pas à expirer. L'état de Guéry est très sérieux.

Une enquête a été ouverte par l'Autorité militaire pour établir les causes de l'accident.

REMERCIEMENTS

Les familles DELBRU, MAURY, LABRO et tous les autres parents remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion du deuil cruel qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Veuve DELBRU

N'OUBLIEZ PAS

que LES FORCES ELECTRIQUES DU LOT

